

Mémoire de Licence Professionnelle
"Développement de projets de territoires - Montagne et Pastoralisme"
Année universitaire 2021-2022

Etude d'opportunité de développement d'une filière locale de
venaison sur le territoire du Parc naturel régional des Pyrénées
Ariégeoises



Pauline Haldimann

Date de soutenance: 8 septembre 2022

Tuteur pédagogique: Philippe Sahuc

Maître de stage : Raphaële Hemeryck

Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises

Remerciements

Je tiens à remercier tout d'abord ma tutrice de stage Hemeryck Raphaële pour sa persévérance, sa patience, d'avoir donné son accord pour ce stage et pour avoir répondu à toutes mes questions ainsi que son aide pour la rédaction de mon mémoire.

Merci à mon professeur référent Monsieur Sahuc Philippe pour son accompagnement et ses remarques lors de l'écriture de mon mémoire.

Je souhaite aussi passer un remerciement à toute l'équipe du PNR des Pyrénées Ariégeoises pour leur accueil et leur temps.

Je voudrais remercier les stagiaires et le service civique pour leur gentillesse et leur bonne humeur quotidienne, ce qui a permis une ambiance plaisante.

De plus, je souhaiterais remercier les professionnels, les chasseurs et les élus qui ont accepté de répondre à mes questions et qui ont pris le temps de me rencontrer, sans quoi mon mémoire n'aurait pas pu voir le jour.

Pour finir, je voudrais remercier mes proches pour leur soutien et leurs conseils durant ce stage.

Glossaire

ACCA : Association Communale de Chasse Agréée

AICA : Association Intercommunale de Chasse Agréée

CNPF: Centre National de la Propriété Forestière

CRPF: Centre Régional de la Propriété Forestière

ESOD: Espèce Susceptible d'Occasionner des Dégâts

FDC: Fédération Départementale des Chasseurs

FNC: Fédération Nationale des Chasseurs

FPNR: Fédération des Parcs Naturels Régionaux

MCDR: Mobilisation Collective pour le Développement Durable

PNR : Parc naturel régional

PNR PA: Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises

OFB: Office Français de la Biodiversité

ONF : Office National des Forêts

Sommaire

Remerciements.....	1
Glossaire.....	2
Introduction.....	4
I- La recherche d'un équilibre sylvo-cynégétique: un besoin pour gérer les forêts et s'adapter aux changements climatiques.....	6
A- Des projets liés à la venaison témoins d'une problématique d'échelle nationale.....	6
B- Une coopération nécessaire entre chasseurs et forestiers pour faire face à l'enjeu.....	7
C- Le projet Life ARTISAN : des SAFN pour s'adapter au changement climatique	12
II- Forestiers, chasseurs et transformateurs de la venaison: une coopération à créer... 	13
A- Comprendre les interactions entre acteurs.....	13
B- Comprendre les freins de la chasse aux grands gibiers.....	16
C- La venaison: un produit local et de qualité.....	17
III- Des pistes de solutions: Valoriser les pratiques de la chasse aux grands gibiers et Développer une filière de venaison.....	19
A-Valoriser les pratiques de la chasse aux grands gibiers.....	19
B- Développer une filière de venaison.....	20
C- Discussion.....	22
Conclusion.....	27
Acquis de stage.....	28
Bibliographie.....	29
Table des Figures.....	32

L'ensemble des chiffres entre parenthèses au fil du texte correspond à un renvoi à la bibliographie.

Introduction

La forêt en France est au cœur de nombreux enjeux et débats, depuis quelques années. Elle doit faire face à des changements climatiques de plus en plus visibles, et il n'y a pas aujourd'hui de solution d'adaptation qui fasse consensus parmi les acteurs du monde forestier. En parallèle, la recrudescence d'ongulés inquiète ces derniers. En effet, les forestiers assistent aux détériorations des jeunes arbres (frottis, écorçage, abroustissement, consommation des graines...), cela malgré la mise en place de dispositifs qui n'aboutissent pas toujours à des résultats positifs.

« Afin d'assurer un bon équilibre entre activités agricoles, sylvicoles ainsi qu'une faune sauvage riche et diversifiée, le Code de l'Environnement définit le principe d'équilibre agro-sylvo-cynégétique. Il s'agit bien selon l'Article L425-4 du Code de l'Environnement de « rendre compatibles, d'une part, la présence durable d'une faune sauvage riche et variée et, d'autre part, la pérennité et la rentabilité économique des activités agricoles et sylvicoles ». « L'équilibre agro-sylvo-cynégétique est recherché par la combinaison des moyens suivants : la chasse, la régulation, la prévention des dégâts de gibier par la mise en place de dispositifs de protection et de dispositifs de dissuasion ainsi que, le cas échéant, par des procédés de destruction autorisés » . «(1)

En France 39% des forêts domaniales présentent un déséquilibre forêt-gibier, selon le bilan de 2020 contre 34% en 2015.(2) Pourquoi parle-t-on d'un déséquilibre forêt-gibier ? Un propriétaire forestier peut accepter la présence d'animaux qui se nourrissent et vivent en partie sur ses parcelles, mais si les populations sont importantes au point que toute régénération des arbres (naturelle ou artificielle) est compromise, cet équilibre sylvo-cynégétique est rompu et peut remettre en cause l'activité forestière à moyen terme.

Cet enjeu d'équilibre est notamment ressenti dans le département de l'Ariège, très boisé avec un taux de 57% de recouvrement sur le territoire du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises (PNR PA).

C'est dans ce contexte que j'ai pu réaliser différentes missions: le PNR PA, souhaitant promouvoir le recours à la régénération naturelle pour l'adaptation aux changements climatiques des forêts, s'est vu questionné par les forestiers quant à la possibilité d'envisager ce type de renouvellement dans certaines zones de forte pression des ongulés. L'idée a donc été dans un premier temps de mener un état des lieux des pratiques de chasse aux ongulés forestiers en Ariège et pour essayer d'identifier les freins et leviers qui leurs sont liés. Par ailleurs, il s'agit de comprendre comment fonctionne la vente de venaison déjà en place et d'étudier l'opportunité son développement au niveau local. Enfin, une réunion avec l'ensemble des acteurs concernés pour présenter les résultats et identifier qui est prêt à faire quoi a permis de restituer le travail mené et d'envisager comment le poursuivre.

Les questions de fond liées à cette problématique sont les suivantes:

- **Comment répondre à un déséquilibre forêt-gibier ?**
- **La chasse, levier indispensable de régulation, peut-elle aujourd'hui relever ce défi de maintenir l'équilibre, telle qu'elle est organisée et dispose-t-elle des moyens suffisants pour y parvenir?**
- **Le développement d'une filière venaison peut-il participer à répondre à ce déséquilibre ?**
- **D'autres solutions sont-elles à imaginer, et si oui, lesquelles?**

Dans un premier temps nous allons aborder le contexte dans lequel s'insère cette étude d'opportunité sur une filière de valorisation de la venaison. Ensuite, il s'agira de comprendre le positionnement de chaque type d'acteurs rencontrés au cours du stage et pour finir d'explicitier les résultats auxquels nous avons abouti et réfléchi.

I- La recherche d'un équilibre sylvo-cynégétique: un besoin pour gérer les forêts et s'adapter aux changements climatiques

Faisant l'objet de nombreux débats sur le territoire, la notion d'équilibre agro-sylvo-cynégétique est définie comme suit par le code de l'environnement:

“Modifié par LOI n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 - art. 67

L'équilibre agro-sylvo-cynégétique consiste à rendre compatibles, d'une part, la présence durable d'une faune sauvage riche et variée et, d'autre part, la pérennité et la rentabilité économique des activités agricoles et sylvicoles [...]

L'équilibre agro-sylvo-cynégétique est recherché par la combinaison des moyens suivants : la chasse, la régulation, la prévention des dégâts de gibier par la mise en place de dispositifs de protection et de dispositifs de dissuasion ainsi que, le cas échéant, par des procédés de destruction autorisés. La recherche de pratiques et de systèmes de gestion prenant en compte à la fois les objectifs de production des gestionnaires des habitats agricoles et forestiers et la présence de la faune sauvage y contribue. [...] (3)

A- Des projets liés à la venaison témoins d'une problématique d'échelle nationale

→ Le projet MCDR - “Venaison”

Ce projet a vu le jour après un constat et une prise de conscience: la viande de gibier mise sur le marché en France est à 90% importée de l'étranger (4) alors qu'en France l'augmentation des populations de grands gibiers devient un problème. Devant l'augmentation consécutive des plans de chasse, une question se pose: comment écouler le gibier tué à la chasse ? Les chasseurs aujourd'hui sont dépassés: l'autoconsommation est insuffisante. A qui vendre pour éviter de perdre les bêtes tuées ?

La Fédération nationale des chasseurs (FNC), a répondu à l'appel à projet “Mobilisation Collective pour le Développement Durable” (MCDR) du Réseau rural français avec de nombreux partenaires (dont l'ONF, le CNPF et la fédération des PNR), et a été retenue pour son projet “Venaison” (5) de capitalisation d'expériences, d'information et d'appui pour le développement de filières de proximité de valorisation de viande de gibier en filière courte. Les retombées attendues de ce projet sont la diversification des activités agricoles et rurales, la valorisation du patrimoine naturel, le développement du commerce de proximité et la restauration de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique sur les territoires ruraux.

A l'échelle nationale, il y a donc coordination des acteurs de la chasse et de la forêt autour de la question de la venaison, mais aussi des territoires, puisque la Fédération des Parc Naturels Régionaux est un des partenaires de la FNC pour ce projet. A travers des sites pilotes, ils travaillent en effet ensemble localement (PNR et fédération départementales des chasseurs (FDC)) au développement de filières locales (par exemple sur les territoires des PNR des Ballons des Vosges ou des Ardennes). Les PNR et la FPNR réalisent aussi des outils de communication pour mettre en avant cette initiative.

Ce projet démontre que les chasseurs sont conscients de la pression croissante du gibier sur les forêts et les cultures et qu'il y a une volonté de leur part de vouloir limiter cet impact. Des collaborations se créent et de nouveaux outils sont mis en place. Il s'agit aussi de revaloriser l'image de la chasse, en berne auprès du grand public.

Ce projet vise aussi à permettre l'écoulement de la viande de gibier qui avec l'augmentation des plans de chasse devient trop importante pour des usages personnels uniquement. Ces plans de chasse sont en hausse car les forêts sont de plus en plus contraintes dans leur évolution à venir notamment du fait de la présence croissante des ongulés forestiers.

B- Une coopération nécessaire entre chasseurs et forestiers pour faire face à l'enjeu

→ **Les défis pour la forêt actuelle, en France et en Ariège, dépendent notamment du gibier**

Éléments faisant partie intégrante de notre environnement, les forêts ont une grande place dans notre territoire. Possédant un très grand nombre de rôles (régulation de l'eau, abris pour la faune et la flore, accueil récréatif du public...), il est important de les préserver et de comprendre comment elles fonctionnent. Aujourd'hui, la forêt française représente 17 millions d'hectares et sa surface augmente de 0.7% par an. (2)

Les changements climatiques et l'augmentation de la fréquentation liée à de nouveaux loisirs et à la recherche de nature par la société sont pour les forêts des contraintes croissantes.

Les Pyrénées Ariégeoises ne font pas exception: zone extrêmement boisée, les forêts couvrent 57% du territoire, une moyenne au-dessus de celle nationale qui est de 31%. (6) Dans ces forêts se côtoient une multitude d'acteurs (forestiers, chasseurs, randonneurs...) ayant chacun un usage différent de ces espaces. Par ailleurs, les changements climatiques sont de plus en plus marqués et ont déjà un impact visible sur le paysage, en particulier depuis 2020 où des forêts ont roussi à partir de mi-août sur les sols les plus superficiels comme le massif du Plantaurel. En 2021, l'été plus humide n'a pas donné lieu à de telles observations, mais en 2022, à partir de mi-juillet sur les mêmes zones, de nouvelles observations de roussissement ont été réalisées, s'accroissant à mesure que l'été avançait. Le risque d'incendie, lié à la sécheresse, s'est manifesté comme réel dans plusieurs territoires cet

été, et existe aussi en Ariège... D'autres contraintes existent, comme les décalages phénologiques printaniers liés à des températures qui s'éloignent des normales de saisons : les arbres débourrent plus tôt, et sont ainsi plus sensibles aux gels tardifs. Dans ce contexte, il est important de réfléchir aux usages des forêts, à la fois concernant les pratiques sylvicoles (pour préserver les sols, éviter une mécanisation trop lourde, par exemple), mais aussi les usages récréatifs, dont fait partie la chasse.

Bénéficiant d'une variété de climats et de sols, le PNR des Pyrénées ariégeoises est couvert par des forêts aux essences variées. Les espèces de feuillus majoritaires sont les hêtres, et les chênes (ces essences pouvant dominer les peuplements), mais aussi les châtaigniers, les frênes, les merisiers, les robiniers... (toutes ces essences, souvent qualifiées de secondaires, se retrouvent en peuplements feuillus mélangés). Parmi les résineux, les essences dominantes sont le sapin et l'épicéa.

La présence de la hêtraie pure alors que l'équilibre naturel correspond à la hêtraie-sapinière peut s'expliquer par les activités passées mais aussi par une population importante de cervidés en forêt. Les ongulés forestiers sont en effet friands de certaines essences appétentes comme le sapin. Les gestionnaires forestiers ont essayé de mettre en place certaines solutions mais celles-ci s'avéraient coûteuses et avec des résultats peu satisfaisants: parcelles clôturées, protections individuelles sur les arbres, protections chimiques comme la laine ou le trico sur les plants, replantation si échec de reprise... Aujourd'hui les forestiers se questionnent sur le devenir des forêts et sur le maintien de certaines essences. Malgré toutes ces solutions de réaction curative au déséquilibre, les chasseurs restent les acteurs incontournables pour réguler les populations, augmenter les plans de chasse et les remplir, porter une attention particulière sur les réserves de chasse et avoir une prise de conscience sur l'impact du gibier sur les forêts et ce que cela engendre. Il est nécessaire que forestiers et chasseurs collaborent au mieux pour répondre à ces enjeux.

→ **Des défis pour le monde de la chasse également: attentes sociétales, évolution de la pratique, notamment en lien avec les forêts**

Autrefois une pratique de subsistance, la chasse relève aujourd'hui du loisir et de la préservation: la société en évoluant a également fait évoluer l'activité. Historiquement, la chasse était pratiquée pour que les hommes puissent manger et survivre, et toutes les parties de l'animal étaient utilisées (peau, tendons, os...). Peu à peu, les pratiques ont été encadrées par des lois qui ont beaucoup évolué avec l'histoire, à l'origine plutôt pour préserver les populations animales et limiter les pratiques de braconnage.(4) Au tournant du 21^e siècle, ces pratiques de subsistance sont devenues largement anecdotiques, et les différentes populations de gibier ont évolué très différemment (les populations d'oiseaux par exemple, notamment migratrices, diminuent, en lien avec la perte des habitats lié au mitage des paysages et à

l'artificialisation des sols, tandis que les grands gibiers n'ont plus de prédateurs naturels et donc presque plus de pression, sinon anthropique). L'organisation de la chasse a elle aussi évoluée, aujourd'hui suivie par les fédérations de chasseurs, aux niveaux national et départemental, et encadrée au niveau institutionnel par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), issu de la fusion entre l'Agence Française pour la Biodiversité et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. (4)

Socialement, la chasse reste présente et disséminée dans les milieux ruraux sur tout le territoire, mais les chasseurs vieillissent et leur nombre diminue. Elle doit faire face aux remises en cause et attaques notamment des défenseurs de la cause animale. Ces mouvements de pensée de plus en plus visibles dans les médias jouent sur l'image de la chasse, pointant du doigt des questions comme la sécurité.... Malgré ces freins ,la chasse reste un des loisirs les plus pratiqués en France.

Sur le département de l'Ariège, elle est encadrée par la Fédération Départementale des chasseurs de l'Ariège . Elle a pour rôle de représenter officiellement les chasseurs sur le département et d'être conseiller technique en matière cynégétique auprès du Préfet, de l'administration et des élus.

La chasse s'organise principalement autour des nombreuses ACCA et AICA. Les jours chassés sont généralement le weekend, les jours fériés et certains jours en semaine. La chasse s'effectue sur des terrains domaniaux et privés, en forêt, en montagne, prairies et zones humides. Le territoire ariégeois offre une grande diversité de milieux et d'espèces (petite et grande faune), et les tableaux de chasse sont importants notamment sur le grand gibier.

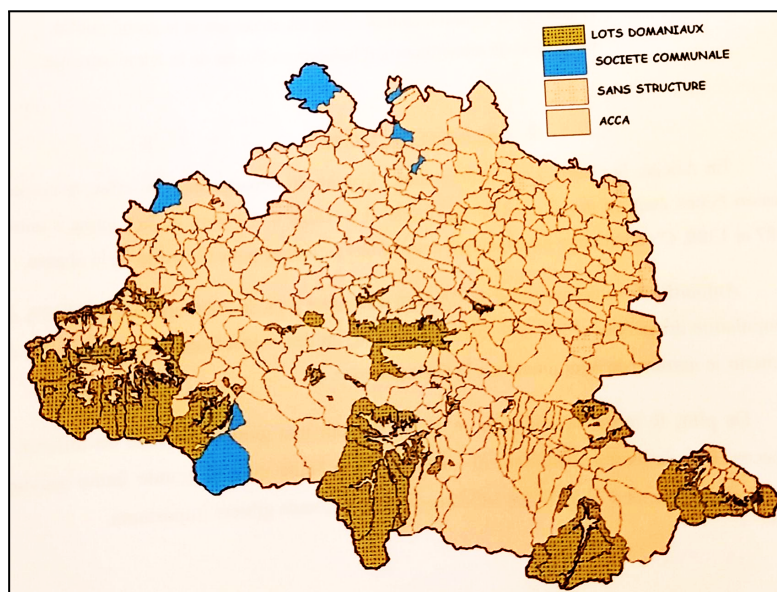
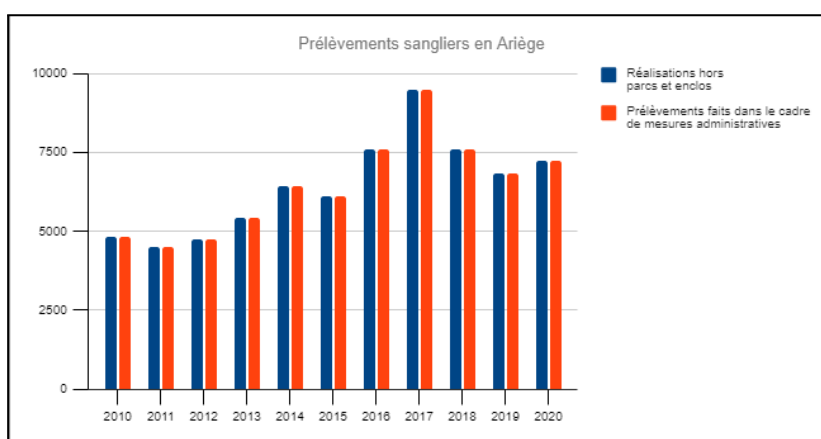


Figure 1 : Répartition des territoires de chasse

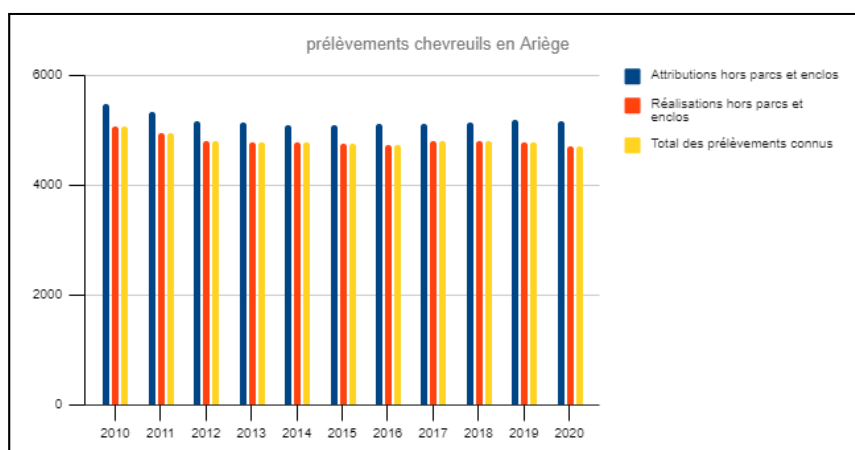
Source: Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège (2011), Mémoire de Licence professionnelle "Entreprise et Développement local" Marine Santal, 2015-2016 (7)

Figure 2 : Graphiques présentant les prélèvements départementaux sur le sangliers, le cerf et le chevreuil
 Source: Office français de la Biodiversité, tableaux de chasse départementaux (8)

Année de début de campagne	Espèce	Département	Nom du département	Réalisations hors parcs et enclos	Prélèvements faits dans le cadre de mesures administratives	Total des prélèvements connus
2010	sanglier	09	Ariège	4819	/	4819
2011	sanglier	09	Ariège	4508	/	4508
2012	sanglier	09	Ariège	4748	/	4748
2013	sanglier	09	Ariège	5409	/	5409
2014	sanglier	09	Ariège	6430	/	6430
2015	sanglier	09	Ariège	6100	/	6100
2016	sanglier	09	Ariège	7606	/	7606
2017	sanglier	09	Ariège	9472	/	9472
2018	sanglier	9	Ariège	7589	/	7589
2019	sanglier	9	Ariège	6851	/	6851
2020	sanglier	9	Ariège	7217	0	7217

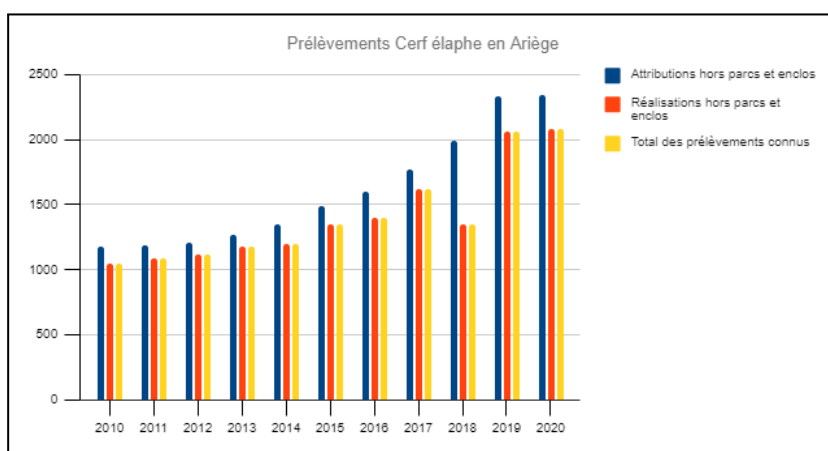


Année de début de campagne	Espèce	Département	Nom du département	Attributions hors parcs et enclos	Réalisations hors parcs et enclos	Prélèvements faits dans le cadre de mesures administratives	Total des prélèvements connus
2010	chevreuil	09	Ariège	5466	5071	/	5071
2011	chevreuil	09	Ariège	5338	4950	/	4950
2012	chevreuil	09	Ariège	5161	4799	/	4799
2013	chevreuil	09	Ariège	5140	4766	/	4766
2014	chevreuil	09	Ariège	5085	4767	/	4767
2015	chevreuil	09	Ariège	5094	4758	/	4758
2016	chevreuil	09	Ariège	5119	4717	/	4717
2017	chevreuil	09	Ariège	5120	4796	/	4796
2018	chevreuil	09	Ariège	5129	4790	/	4790
2019	chevreuil	09	Ariège	5193	4785	/	4785
2020	chevreuil	09	Ariège	5173	4703	0	4703



Pour les graphiques et tableaux visualisant le nombre d'attributions et de réalisations du chevreuil et du cerf (graphiques et tableaux ci-dessus et ci-dessous), on constate que la tendance est à l'augmentation. La progression des forêts sur le territoire peut expliquer cette tendance. En effet, elles offrent un habitat et une ressource de qualité. Cette augmentation témoigne aussi de la prise en compte peut-être trop tardive des densités de populations de cervidés après leur réintroduction, en parallèle du vieillissement des pratiquants, des conflits sociaux...

Année de début de campagne	Espèce	Département	Nom du département	Attributions hors parcs et enclos	Réalisations hors parcs et enclos	Prélèvements faits dans le cadre de mesures administratives	Total des prélèvements connus
2010	Cerf élaphe	09	Ariège	1177	1047	/	1047
2011	Cerf élaphe	09	Ariège	1187	1087	/	1087
2012	Cerf élaphe	09	Ariège	1211	1114	/	1114
2013	Cerf élaphe	09	Ariège	1268	1177	/	1177
2014	Cerf élaphe	09	Ariège	1346	1198	/	1198
2015	Cerf élaphe	09	Ariège	1484	1350	/	1350
2016	Cerf élaphe	09	Ariège	1594	1400	/	1400
2017	Cerf élaphe	09	Ariège	1769	1623	/	1623
2018	Cerf élaphe	09	Ariège	1988	1349	/	1349
2019	Cerf élaphe	09	Ariège	2328	2058	/	2058
2020	Cerf élaphe	09	Ariège	2342	2084	0	2084



Les photos ci-dessous sont un exemple d'abroustissement par les cervidés. Le frottis (frottement des bois contre le tronc de l'arbre pour enlever le velour) et l'écorçage (action de consommer l'écorce de l'arbre) sont également liés à l'alimentation et au comportement de ces animaux en forêt.

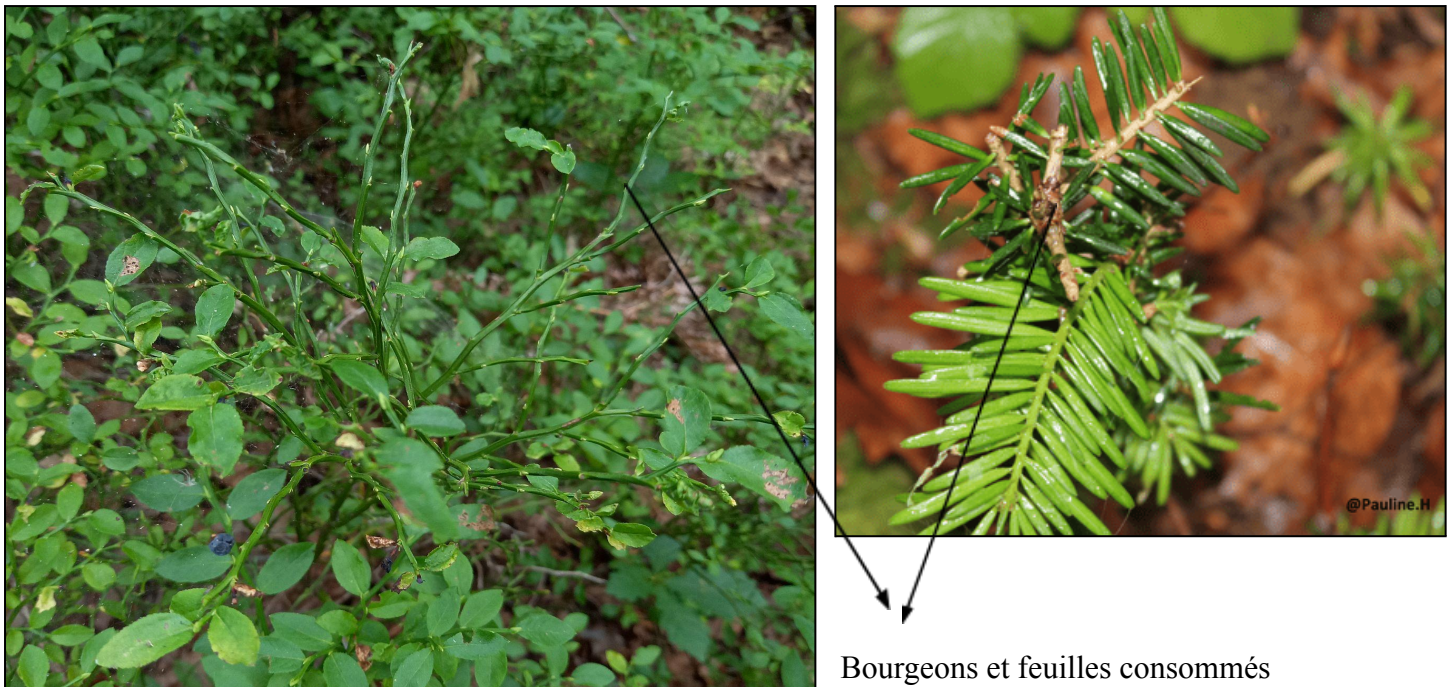


Figure 3 : Abroustissement de sapin et de myrtille par les cerfs ou les chevreuils

Source: Photos Pauline Haldimann respectivement prises en forêt privée à Lasserre et en domaniale d'Alzen

C- Le projet Life ARTISAN : des SAFN pour s'adapter au changement climatique

La forêt est l'un des habitats les plus présents sur le territoire des Pyrénées Ariégeoises et celui identifié par le diagnostic air-énergie-climat de 2016 comme enjeu prioritaire d'adaptation aux changements climatiques. C'est pourquoi le PNR PA s'est engagé pour préserver, sensibiliser et promouvoir des actions de sylviculture et des outils adaptés.

Dans ce but, le PNR PA a intégré le programme Life ARTISAN: il fait partie des 10 sites pilotes du programme et est le seul site forestier. Cette intégration au projet Life découle d'une réflexion plus large: comment vont réagir les forêts aux sécheresses qui s'accroissent? Comment faire face aux risques et aléas comme les inondations, les incendies? Comment préserver les dynamiques naturelles de renouvellement des forêts? Lors du Comité de Pilotage ARTISAN du 15/06/2021, toutes ces questions ont été abordées, et les forestiers présents ont soulevé des difficultés à mener les régénérations naturelles sur certaines zones à cause des cervidés trop nombreux en forêt. Des réflexions sur la réintroduction éventuelle de prédateurs (comme le loup) ont été abordées mais ce type d'action est impossible à envisager socialement en Ariège aujourd'hui (conflits déjà existant sur l'ours, en lien avec les problématiques pastorales). Les solutions imaginées aujourd'hui restent la chasse, aidée

potentiellement par le développement d'une filière de venaison en circuit court, qui correspondrait aux valeurs d'un PNR.

D'autres pistes de réflexion sont encore en cours, notamment une expérimentation d'aménagements en forêt pour détourner le gibier des jeunes arbres objectifs (création de cloisonnements appétents, de roncières, de clairières en forêt, plantation de fruitiers appétents, ...) menée en partenariat avec Sonia Said, écologue spécialiste de l'herbivorie en forêt à l'OFB. Par ailleurs, les partenaires forestiers comme l'ONF et le CNPF envisagent avec la FDC 09 de tester la méthode Brossier-Pallu, pour une meilleure compréhension mutuelle entre chasseurs et forestiers.

Ainsi pour répondre au programme et préserver la forêt ariégeoise, le PNR des Pyrénées ariégeoises met en place diverses actions et projets en lien avec les acteurs du territoire.

II- Forestiers, chasseurs et transformateurs de la venaison: une coopération à créer

A- Comprendre les interactions entre acteurs.

Pour évaluer l'opportunité ou non de développer une filière de venaison à l'échelle du PNR, il s'agit dans un premier temps de faire un état des lieux des pratiques actuelles et des liens entre les acteurs. L'idée a été de valoriser la manière de travailler de l'ACCA de La Bastide de Sérou, intéressée pour valoriser sa venaison. Un tour d'horizon des acteurs impliqués autour de cette ACCA, et de ceux qui pourraient l'être ou ne le sont pas encore, a été réalisé, à partir de guides d'entretiens par catégorie d'acteurs: forestiers, chasseurs, acteurs de la transformation et de l'utilisation de la venaison (abattoirs, boucheries, restaurants, ...)

→ Elaboration du guide d'entretien

Le guide (annexes 1 à 4) comprend 3 questions principales ouvertes, "Avis sur la chasse et sa gestion", "Perception sur la filière", "Mise en œuvre". J'ai choisi des questions larges pour amener les personnes à parler sans les enfermer dans un type de question et ainsi

laisser la parole libre. J'ai décidé d'élaborer plusieurs guides pour comprendre quels étaient les enjeux et je ne cherchais pas les mêmes informations chez chaque acteur. Cependant, j'ai intentionnellement laissé toujours les 2 mêmes questions pour comparer les réponses des acteurs, voir où étaient les similitudes et les différences et en tirer des bénéfices.

→ **Prise de contact**

La prise de contact avec les acteurs s'est faite principalement par téléphone pour fixer des rendez-vous. Les acteurs contactés sont les suivants:

- Forestiers: ONF, CRPF
- Chasseurs: FDC de l'Ariège, les ACCA du territoire et la FNC
- Métiers de la gastronomie : restaurateurs, boucheries, abattoirs...
- Entreprises : Nemrod, Bio Ariège Garonne
- PNR du ballon des vosges et la Fédération Nationale des Parcs Naturels Régionaux
- Maire de la Bastide de Sérou (élu)

J'ai choisi ces acteurs car ils ont tous un lien direct ou indirect avec ma commande, les forestiers m'ont aidé à comprendre les enjeux qui pèsent sur la forêt, qu'ils soient climatiques ou liés à la pression du gibier. Les chasseurs ont quant à eux été utiles pour appréhender le fonctionnement de la chasse sur le territoire, les expériences de filière de venaison et autres soucis liés aux populations de gibier. Ainsi chaque personne contactée m'a aidée à mieux comprendre les jeux d'acteurs et le fonctionnement de chaque structure aujourd'hui, et de tirer des leçons des projets déjà mis en place ou non, pour enfin cerner les choix qui seront à faire par la suite.

→ **Acteurs en présence**

Le territoire offre un panel important d'acteurs liés à la gestion des populations de faune sauvage de façon directe ou indirecte et donc un potentiel lien sur la structuration d'une filière de venaison.

❖ Les représentants forestiers

- ONF (Office National des Forêts)
Établissement à caractère industriel et commercial , l'Office National des Forêts (ONF) a pour principales missions de valoriser la ressource en bois, accueillir le public en forêt, agir pour l'environnement, prévenir les risques naturels et proposer des prestations et services sur-mesure.

- CNPF (Centre National de la Propriété Forestière) et en particulier le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) d'Occitanie
Établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées.

❖ Les représentants du monde cynégétique

- FNC (Fédération Nationale des Chasseurs)
Organisation française de chasseurs agréée au titre de la protection de l'environnement créée en 2011. Elle est chargée de promouvoir et de défendre la chasse ainsi que la représentation des intérêts cynégétiques au niveau national.
- FDC 09 (Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège)
La Fédération Départementale des Chasseurs est une association de loi 1901, elle regroupe les titulaires du permis de chasser ayant validé leur permis dans le département, les personnes physiques et morales titulaires des droits de chasse dans le département et bénéficiaire d'un plan de chasse ou de gestion sur ces terrains. La FDC a pour objectif de participer à la mise en valeur du patrimoine cynégétique, à la protection et la gestion de la faune sauvage ainsi que ses habitats.
- AICA- ACCA (Association Intercommunale ou Communale de Chasse Agréée)
Les ACCA sont des associations qui ont été instituées en 1964 pour favoriser le regroupement de territoires de chasse et créer des structures aptes à gérer le gibier. Depuis 2009, les ACCA peuvent constituer par fusion d'une ou plusieurs ACCA des AICA et chacune adhèrent à la fédération départementale des chasseurs.

❖ Autres représentants

- Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises
Le PNR PA a été créé en 2009 sur 138 communes pour la richesse, la diversité de leurs patrimoines naturels, culturels et humains. Le Parc mène des actions dans divers domaines tels que la protection de la faune et de la flore, la préservation des paysages et du patrimoine bâti, la valorisation de la forêt et du bois...

B- Comprendre les freins de la chasse aux grands gibiers

Aujourd'hui la chasse fait face à de nombreux problèmes, et à l'arrivée de nouveaux mouvements de pensées notamment par la venue de nouvelles populations, les néo ruraux particulièrement. De plus, il y a un manque de pratiquants, l'âge des chasseurs augmentant ainsi que le peu d'intérêt manifesté par les jeunes pour la chasse, fait accentué aussi par la création de nouveaux loisirs. Au sein même de la pratique, des difficultés se font ressentir notamment pour la chasse aux grands cervidés. Sur le territoire, les chasseurs expriment ainsi le fait que le terrain est difficile: pour y accéder il faut du temps pour peu de chasse et débarder les animaux est dangereux et contraignant (certains chasseurs se sont blessés en voulant récupérer un animal). La chasse aux cervidés précisément est peu appréciée en Ariège car elle n'est pas une chasse culturelle historique: les cerfs ont été réintroduits aux alentours de 1960. Le sanglier est beaucoup plus apprécié par les chasseurs et ne représente pas un symbole comme le cerf (majestueux, roi de la forêt), ce qui peut faciliter sa chasse. Les chasseurs doivent réguler de façon très importante les grands gibiers (cerfs, chevreuils, sangliers) car les populations ont augmenté fortement et causent de nombreux dégâts sur les jeunes arbres, de la plantule (abrouissement) au stade perchis (frottis), remettant en cause la régénération des forêts.

Ce constat de fragilité des forêts fait par les forestiers pose question pour le devenir des forêts dans les années à venir. Pour essayer de contenir et faire prendre conscience aux gens, les organismes publics de la forêt mettent en place des réunions, des moments de dialogue, des outils de constat et de gestion des ongulés. Par exemple, le système d'enclos-exclos sur les forêts pour observer l'impact du gibier, ou la location de terrain par l'ONF pour organiser la chasse, la méthode Brossier-Pallu (8)... Les forestiers sont en étroite collaboration avec les chasseurs pour pouvoir limiter la surpopulation des gibiers en forêts et cela passe par de la communication même si cela n'est pas toujours facile entre les deux parties et par la volonté de chacun.

Figure 4 : Enclos-Exclos Col des Marrous
Source: Pauline Haldimann



Actuellement il existe environ 16 enclos-exclos sur le territoire mais il y a une volonté de pouvoir en créer davantage. Cet outil permet de constater l'impact sur la végétation en faisant des relevés (végétation, hauteur, densité, variétés d'espèces..), des réunions ou des journées sont organisées où des élus ou professionnels sont conviés pour aller voir ces enclos et comprendre ce qui se passe dans les forêts.

La méthode Brossier-Pallu est un outil qui permet de renouer le dialogue entre les acteurs de la forêt et de la chasse. Cet outil aborde la remise en question des méthodes de chacun pour

trouver un terrain d'entente entre chaque acteur et bien sûr que tous acceptent de faire évoluer leur pratique. Sur l'Ariège, avec l'aide du CNPF, la FDC09 est actuellement en train de discuter et de réfléchir sur cette méthode, à l'heure actuelle les deux acteurs sont en discussion.

La chasse tout comme la forêt sont des éléments liés, pour que la cohabitation fonctionne, la communication et le dialogue sont des atouts essentiels, ce qui n'est pas toujours facile à réaliser.

C- La venaison: un produit local et de qualité

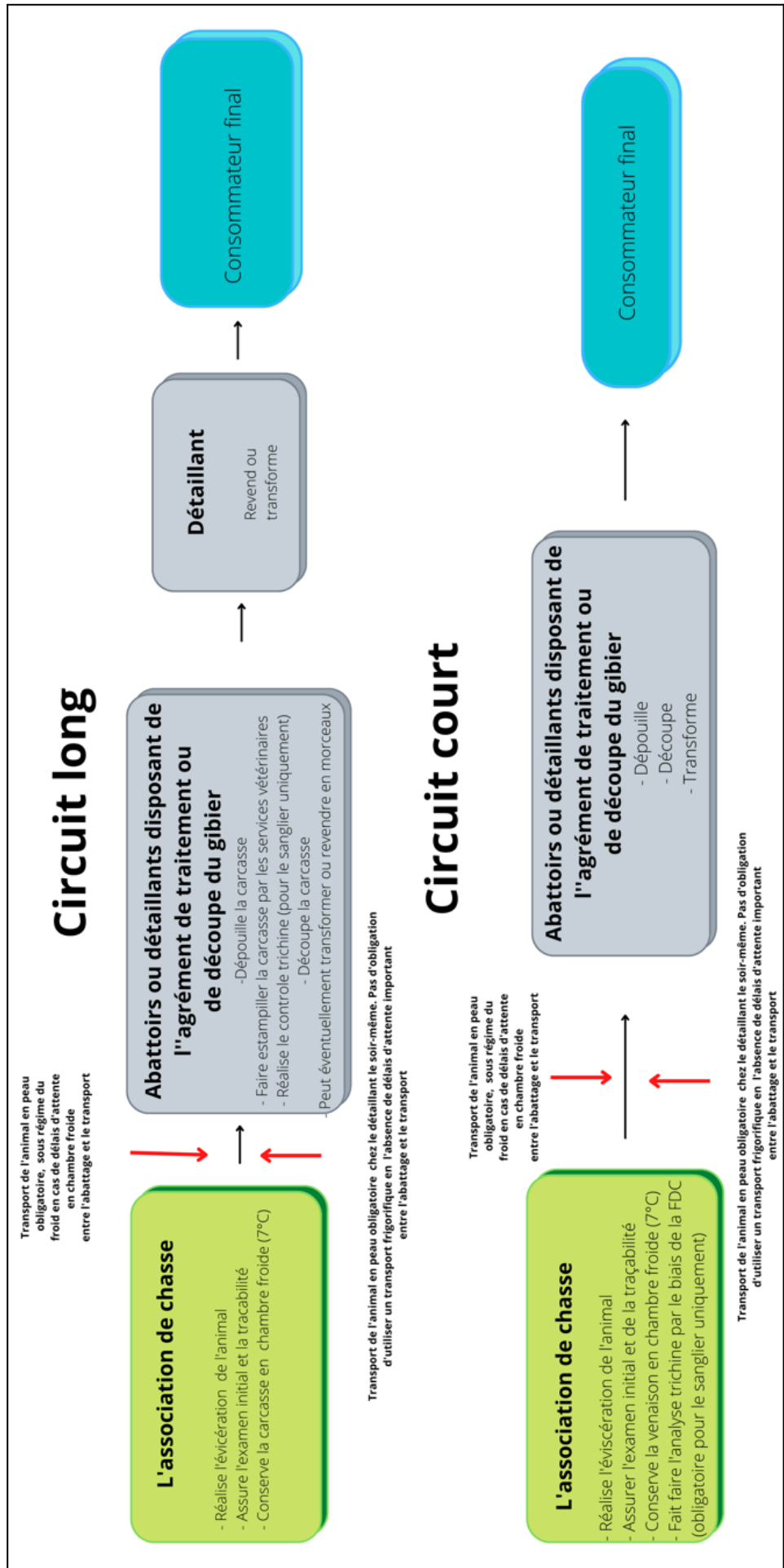
Les chasseurs, pour faire face à l'augmentation des plans de chasse (coût des bracelets), aux quantités importantes de gibier tué et aux refus des chasseurs de se partager la viande car les "congélateurs sont pleins" ont développé des filières de vente de viande de gibier. Cette solution permet d'écouler la viande en plus, aide les associations de chasse à payer les frais et d'éviter l'augmentation des cartes d'adhérents. Les chasseurs ont fait appel à des restaurants, boucheries, charcuteries et abattoirs agréés pour récupérer les carcasses non vendues à des particuliers. Mais avec le développement de ces filières la réglementation sanitaire a suivi aussi: l'animal tué durant la chasse doit être éviscéré dans les 2h qui suivent sa mort pour éviter la contamination de la viande par des bactéries, des formations sur l'analyse des carcasses ont été créées à destination des chasseurs (elle permet au détenteurs d'effectuer la première analyse de la carcasse) permettant ainsi de faciliter l'achat des carcasses par les professionnels. Les associations de chasse doivent aussi faire des analyses "trichines" (bactéries présentes dans le sanglier pouvant amener des problèmes de santé) si la viande est achetée pour des événements festifs, ces analyses sont à la charge des fédérations départementales et effectuées par des laboratoires. De plus, les associations de chasse ont dû investir dans des chambres froides pour respecter la chaîne du froid, et dans du matériel pour effectuer la découpe ou autre travail sur la viande. La vente des carcasses se fait en peau obligatoirement si elle est à destination des professionnels.

Aujourd'hui la vente de viande de gibier est difficile, méconnue du public malgré ses qualités nutritives (Annexe 5). L'imaginaire collectif et la personnalisation du gibier tel que le Cerf ("emblème" de la forêt) et l'arrivée de nouveaux courants de pensée qui freine cette vente.

La viande de gibier est très demandée souvent aux périodes de fête car ancrée dans la culture mais en dehors de ces périodes les gens en demandent peu. Peut-être par manque de temps car la cuisine de gibier est très longue, et les gens ne savent pas comment le cuisiner ou ont une mauvaise image de la chasse.

Les filières de venaison dépendent beaucoup de la communication entre chasseurs, professionnels et consommateurs.

Figure 5: Circuit court et long d'une filière de venaison
 Source: Création Pauline Haldimann d'après divers documents



III- Des pistes de solutions: Valoriser les pratiques de la chasse aux grands gibiers et Développer une filière de venaison

A-Valoriser les pratiques de la chasse aux grands gibiers

Les résultats qui font suite aux entretiens sont les suivants:
(Les phrases en italique sont des citations liées aux enquêtes)

→ Chasse

Aujourd'hui, c'est un loisir qui doit évoluer, notamment face à l'arrivée de nouveaux courants de pensée à travers la présence de néo-ruraux et d'urbains à la campagne. La méconnaissance de la pratique et la médiatisation de ce loisir, notamment à travers les faits divers, véhiculent une image négative et ont des conséquences sur les pratiquants.

Dans certaines zones, la chasse est difficile (relief, végétation..); et par manque d'arrivée de "jeunes", les chasseurs perçoivent l'avenir de la chasse comme compliqué. *"On voit que les "jeunes" n'ont plus la même passion que nous pour la chasse"* (un chasseur)

La chasse aux cervidés n'est pas une chasse très appréciée en Ariège: culturellement c'était le petit gibier qui était chassé (lapins, lièvres, faisans) et le sanglier. Aujourd'hui les plans de chasse concernent beaucoup les cervidés (cerfs, chevreuils, biches) du fait de leur réintroduction et leur expansion en Ariège. La prise en compte de la densité de population des cervidés s'est faite trop tard, les conséquences se ressentent ces dernières années. *"On a loupé le coche dans les années 80-90, et maintenant on va peut-être être obligés de faire de la destruction..."* (un forestier)

Baisse de participation, difficulté de débarder les animaux, pression pour répondre au plan de chasse, etc... tous ces éléments influent sur la chasse.

Concernant la filière de venaison, pour les chasseurs c'est une filière qui leur apporte un plus financier pour éviter l'augmentation des cartes et pour écouler la viande qui n'est pas partagée entre eux. Ils aimeraient développer la distribution au niveau local (restaurants, boucheries, restauration collective: maisons de retraite, écoles...) et aussi améliorer l'image de la chasse. Cependant valoriser leur venaison demande du temps et d'investir dans des chambres froides, matériel onéreux, ce qui n'est pas toujours facile pour des ACCA.

Les chasseurs sont aussi en étroite collaboration avec les forestiers pour améliorer la situation en forêt.

→ Forestiers

Les forestiers sont de plus en plus préoccupés par l'état de santé et le renouvellement des forêts en Ariège, dans un contexte de changement climatique et de surpopulation de cervidés. Les jeunes plants sont broutés et écorçés et les cerfs se frottent pour enlever le velours de leurs bois sur les écorces encore fines, ce qui a des conséquences sur la santé des arbres frottés. Le secteur le plus touché est le Couserans. La consommation des végétaux par les cervidés est dirigée vers des essences appétentes comme le sapin, la myrtille, la ronce..., ce qui provoque aussi la disparition d'habitat favorable à certaines espèces animales comme le grand Tétras. Les forestiers communiquent avec les chasseurs pour adapter les plans de chasse et mettent en place certains outils pour améliorer la situation. Les forestiers sont conscients que le meilleur des outils est le chasseur mais des inquiétudes sont ressorties durant les entretiens. Les pratiquants sont vieillissants, l'expansion des forêts favorise les cervidés, les mouvements "pro" et "anti" chasse sont des éléments fragilisant la communication et l'activité. L'installation d'enclos-exclos permet de visualiser l'impact des cervidés sur les forêts: sur le territoire, il en existe déjà une quinzaine (forêt du consulat de Foix, forêt d'Alzen, de Massat...). Des réunions autour de ces outils très visuels peuvent ainsi être organisées pour des élus, des professionnels...

Pour faciliter la gestion et pour assurer un avenir aux forêts, l'outil principal est la communication entre chasseurs et forestiers (propriétaires et gestionnaires).

B- Développer une filière de venaison

→ Professionnels de la gastronomie

Parmi ces professionnels, on distingue les restaurateurs, boucheries, grossistes...

Lors des entretiens avec les acteurs de cette filière plusieurs catégories se sont distinguées:

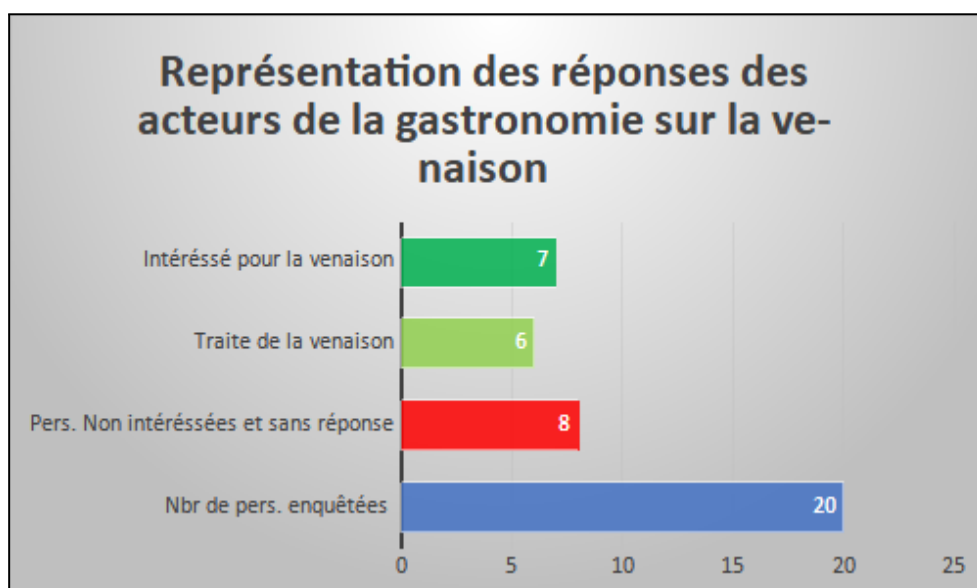


Figure 6: Graphique présentant les réponses des acteurs du métier de bouche
Source: Créé et chiffres tirés des enquêtes par Pauline Haldimann

Ce graphique illustre les diverses réponses que j'ai pu avoir durant la prise de contact et les enquêtes que j'ai pu effectuer. J'ai décidé de distinguer 3 catégories de réponses: les personnes non intéressées et celles qui n'ont pas répondu, les personnes qui traitent déjà de la venaison et les personnes qui voudraient proposer de la venaison. Le stage ayant eu lieu pendant la saison estivale essentiellement, il a été difficile de solliciter ces acteurs, déjà débordés à cette époque de l'année. C'est donc un petit échantillon de personnes enquêtées qui a répondu aux questions, qui n'est pas représentatif du territoire, mais a essentiellement un intérêt qualitatif en termes de réponse.

Parmi les acteurs intéressés, ce sont principalement les restaurants et quelques boucheries qui aimeraient proposer cette viande car elle offre une alternative aux viandes d'élevage comme le bœuf ou la volaille et les clients sont demandeurs "*les gens sont friands du gibier*", "*Les clients sont contents*" (des restaurateurs). Certains émettent des conditions pour traiter de la viande de gibier comme le prix, le type de morceau, le passage en abattoir, ... et les personnes intéressées seraient prêtes à proposer cette viande plusieurs fois sur la période de chasse, pas uniquement aux fêtes de Noël.

Cependant, certains émettent des réserves concernant la filière: ils ne veulent pas que les chasseurs entretiennent les populations de gibier pour alimenter la filière de venaison, et d'autres ne savent pas forcément comment se travaille cette viande. "*On ne nous apprend pas cette cuisine dans les écoles d'hôtellerie*" (un restaurateur).

La part des acteurs intéressés n'est pas négligeable, environ 13 sur 20 personnes contactées, mais encore une fois, ce n'est pas forcément représentatif de l'ensemble du territoire, d'autant moins qu'on peut imaginer que les personnes qui acceptent de consacrer du temps sont celles qui sont intéressées. Sur ces 13 personnes intéressées, j'intègre les acteurs qui proposent déjà de la viande de gibier, et peuvent élargir leur proposition concernant la venaison pour toucher un public différent.

Parmi les enquêtés, certains sont chasseurs ou d'autres l'ont été mais pensent que la chasse tend à évoluer et à être modifiée. La plupart estime que pour réguler et limiter la prolifération du gibier, la chasse est l'outil le plus adapté. D'autres, ne sont pas partisans de cette pratique mais estiment qu'il faut des chasseurs.

Je pense qu'il serait intéressant de mettre en place un outil de communication pour toucher le public sur la chasse, sur la venaison et sur les intérêts que cela nous apporte. La création d'un dépliant à destination du grand public et des acteurs cités précédemment est un bon outil pour commencer cette sensibilisation. (une version du dépliant proposé dans le cadre de mon stage est disponible en annexe 6)

C- Discussion

Certaines des solutions proposées proviennent également de réflexions apportées par les acteurs rencontrés.

→ Pistes de réflexion sur la chasse:

Une solution discutée avec certains acteurs serait de classer les cerfs et les biches comme le sanglier, c'est à dire de ne pas faire payer de bracelets pour chasser les cervidés, par le biais du statut ESOD (Espèces Susceptible d'Occasionner des Dégâts). Cette action pourrait être menée sur une année de chasse, avec des comptages avant/après pour évaluer l'efficacité de cette méthode. Cependant, il peut y avoir un risque de débordement, l'idée étant de ne pas faire de destruction, mais bien de réguler les populations et d'inciter les chasseurs à chasser les cervidés. D'autre part, un problème persisterait alors: comment indemniser les dégâts agricoles s'il n'y a plus de bracelets ? En effet, l'argent perçu par les bracelets permet aux fédérations de chasse d'indemniser les dégâts de gibier sur les cultures agricoles. Il faudrait donc trouver une autre source financière pour indemniser les agriculteurs ou impliquer d'autres structures pour aider les chasseurs (chambre d'agriculture, départements...).

Par ailleurs, la sensibilisation et la communication sont toutes deux importantes pour améliorer l'image de la chasse aujourd'hui. Expliquer comment fonctionne concrètement la chasse serait le but de cette communication, pour diminuer l'impact des préjugés auprès des personnes réticentes ou qui ne connaissent pas du tout cette pratique, malgré ce que l'on peut entendre. Cependant, des tentatives de communication sont déjà menées par les Fédérations de chasseurs, pas toujours couronnées de succès... Pour continuer sur ce sujet, il serait intéressant de développer des chantiers bénévoles ou de participer à des événements autres que dans le domaine de la chasse, en mélangeant chasseurs, habitants, ... différents acteurs pour montrer l'engagement de chacun. Lors de manifestations tel que des événements locaux, sur les marchés, sur des chantiers participatifs comme la plantation de haies, chantier de restaurations des bords de chemins et dans les zones humides.

Le but de cette action n'est pas de convaincre ou d'essayer de dire au gens qu'il faut chasser mais plutôt de montrer que si cette pratique existe c'est pour plusieurs raisons, qu'elle a su évoluer et que la chasse d'aujourd'hui ne correspond pas toujours aux imaginaires véhiculés par différents médias.

Enfin, travailler à faciliter le débardage des carcasses en zone de montagne ou d'accès difficile est important pour arriver à mettre en place une filière venaison. Le débardage pose aujourd'hui beaucoup de problèmes aux chasseurs, (certains se sont blessés pour sortir les carcasses). L'utilisation de chevaux pour débarder les animaux tués lors des chasses a déjà fait l'objet de quelques essais avec les chasseurs, et peut être envisagée, en complément ou

pour substituer des moyens motorisés légers et maniables. La traction animale reste néanmoins coûteuse pour les ACCA et nécessite de bien s'organiser en amont pour prévenir les propriétaires de chevaux, l'accès à la zone de chasse n'étant pas toujours facile. Cette solution ayant déjà été testée par les chasseurs, je pense qu'il est encore compliqué à l'heure actuelle de la mettre en place, notamment parce que le débardage à cheval reste encore peu développé, et que financièrement, ce sont des opérations qui sont difficiles à rentabiliser

Les solutions proposées précédemment ne sont que des pistes de réflexion et méritent d'être débattues avec les acteurs concernés.

Ainsi pour mieux comprendre les enjeux liés à ces propositions et à la commande du stage, j'utilise ci-dessous la matrice AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces).

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Contribue au lien social - Mobilisation du réseau d'acteurs - Communication et sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise image de la chasse - Engagement financier, humain et de temps - Motivation chasseurs, habitants
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les citoyens - Intérêts des jeunes pour la chasse 	<ul style="list-style-type: none"> - "Mouvements écologistes" qui n'apprécient pas la pratique de la chasse

→ Pistes de réflexion sur la filière de venaison

La première étape pour développer la filière au niveau local serait d'effectuer des enquêtes auprès des habitants et consommateurs. Ces enquêtes permettraient de connaître les raisons de leur consommation ou non de viande de gibier, la fréquence à laquelle ils consomment cette viande, quel type de gibier, comment ils cuisinent cette viande, et surtout répondre à leur questionnements.

Les enquêtes pourraient être réalisées sur les marchés soit sous forme de questionnaire, soit sous la forme d'un débat ou d'une discussion. Par exemple, la méthode pourrait aussi être de s'installer avec une chaise et une table et proposer à qui veut de discuter chasse, comme cela

s'est fait sur les carnets des paysages dans le Vicdessos il y a quelque temps. A la suite de ces enquêtes des conclusions seraient faites et serviraient au chasseurs pour adapter la distribution, proposer de la viande sous diverses formes: don, vente..., carcasses entières, découper des morceaux ou communiquer avec les intéressés sur leurs attentes.

De plus, il serait intéressant de développer de nouveaux morceaux ou de la transformation, c'est-à-dire de proposer des steaks, des pâtés, des morceaux en plus de la vente de carcasses entières. L'abattoir de Pamiers peut éventuellement à la demande du client faire de la découpe et l'entreprise Guasch et fils met déjà en place de la découpe et de la transformation ainsi que du sous-vide pour les acheteurs. Aujourd'hui, les populations prennent moins le temps de cuisiner et sont à la recherche de viande de qualité et non maltraitée. La viande de gibier répond à ces conditions mais est encore méconnue ou dévalorisée par l'image de la chasse: les consommateurs en achètent peu.

Une autre solution pouvant être mêlée à celle de nouvelles propositions de morceaux de viande, serait de travailler avec la restauration collective: collèges, maisons de retraite, ... et proposer des ateliers de cuisine pour apprendre aux volontaires à cuisiner le gibier et faire découvrir cette viande aux grands comme aux petits.

La Fédération Départementale des Chasseurs d'Ariège pourrait créer une estampille ou un label pour la viande en s'appuyant sur la charte "Gibier Sud de France" (Charte en annexe 7) mise en place par la Fédération des Chasseurs des Pyrénées Orientales.

Un partenariat et une collaboration entre les chasseurs et le PNR PA pourrait voir le jour. Par l'intermédiaire de la "Marque Parc" mise en place depuis 2011 par le PNR PA et portée dans les autres PNR présents en France, par exemple. Étant un outil de valorisation et de développement social, économique et environnemental et reconnu, l'intégration de la filière de venaison permettrait une valorisation et une reconnaissance du produit sur sa qualité et son origine.

Je me permets de citer en exemple le PNR du Ballons des Vosges qui a pu intégrer à son cahier des charges "Valeur Parc" certains critères pour que la viande de venaison puisse s'inscrire.

Exemples de critères:

- Production issue du territoire
Pour le gibier: les territoires de chasse doivent être inscrits à minima à 85% sur le territoire du Parc.
- La congélation des produits est interdite (sauf matière première lors de transformation)
Pour la viande gibier, compte tenu de la saisonnalité, la surgélation est autorisée pour les produits hors produits transformés.

Pour continuer sur la collaboration chasseurs-PNR PA, un projet national a vu le jour en 2018 suite à un appel à projet Mobilisation Collective pour le Développement Rural, ce projet a pour but de valoriser la venaison et de comprendre les problèmes des professionnels (charcutiers, traiteurs, bouchers...). Certains des 7 sites pilotes ont pu créer un partenariat

avec des PNR. Les fédérations de chasse et les PNR ont dialogué sur le projet, les PNR ont effectué des outils de communication et de sensibilisation (publications internet, articles d'informations; etc. voir annexe 8). Ainsi le PNR PA pourrait aider les chasseurs sur la communication de la filière pour toucher un public plus large et participer à certaines actions.

Le projet national MCDR se clôture en fin d'année 2022, une réunion est prévue par la Fédération Nationale des Chasseurs par l'intermédiaire de Maelle Barberot: la FDC09 et le PNR PA pourraient envisager d'y participer. Dans l'hypothèse que le projet se reconduise, je pense que la FDC09 pourrait l'intégrer pour mieux encadrer et développer sa filière déjà existante.

La dernière proposition porte sur la création d'une structure par essaimage d'une initiative existante: NEMROD. Nemrod est une entreprise située dans les Vosges, qui a été créée dans le but d'aider les chasseurs à vendre les animaux tués et qui n'étaient pas distribués entre eux. A l'initiative au départ d'un boucher et repris ensuite, elle achète aux ACCA les carcasses pour faire de la transformation en charcuterie, pâté, saucisson ou viande fraîche pour la vendre dans le magasin. Cette solution serait une des meilleures pour aider à la vente et pallier les difficultés de trouver des acheteurs. Mais cette proposition a ses limites: il faut pouvoir trouver des personnes capables de monter ce type de structure, avoir du personnel qualifié notamment dans la découpe et la préparation du gibier et être assuré de la demande des consommateurs.

Comme présenté dans la première partie des discussions, voici la matrice AFOM pour ces solutions liés à la filière.

Atout	Faiblesse
<ul style="list-style-type: none"> - Ressource disponible - Maintien du lien social et associatif sur le territoire - Mobilisation du réseau d'acteur 	<ul style="list-style-type: none"> - Produit méconnu du grand public - Moyens humains, matériels et financier
Opportunité	Menace
<ul style="list-style-type: none"> - Essor des circuits courts et de la consommation locale - Partenariats avec professionnels et autres structures 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise image de la chasse - Concurrence des prix, gibier importé et/ou d'élevage

Les propositions qui ont pu être décrites dans les deux parties ne sont que des hypothèses et sont le résultat des analyses et des rencontres des acteurs que j'ai enquêtés. Les solutions proposées pour la filière de venaison seront exposées lors d'une réunion fin août 2022 et pourront être débattues.

Nous avons ciblé les enjeux de chaque côté de la problématique et nous avons pu faire des propositions au Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises et à la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège pour poursuivre le travail.

Conclusion

Pour conclure ce dossier, recentrons nous sur ce que nous voulions démontrer à travers ce développement. Le fil conducteur durant la rédaction était la problématique suivante:

- **Comment répondre à un déséquilibre forêt-gibier ?**
- **La chasse, levier indispensable de régulation, peut-elle aujourd'hui relever ce défi de maintenir l'équilibre, telle qu'elle est organisée et dispose-t-elle des moyens suffisants pour y parvenir?**
- **Le développement d'une filière venaison peut-il participer à répondre à ce déséquilibre ?**
- **D'autres solutions sont-elles à imaginer, et si oui, lesquelles?**

Nous avons pu comprendre et voir dans ce dossier que tous les acteurs sont concernés et engagés chacun à une échelle différentes dans cette problématique. Les chasseurs et les forestiers sont en étroite collaboration pour mettre en place de nouvelles solutions. La communication restera primordiale pour avancer sur le long terme vers un équilibre forêt-gibier, qui nécessite que chaque partie puisse trouver un intérêt à continuer la démarche. Le rôle du PNR des Pyrénées ariégeoises pourrait être de veiller au maintien du lien ou du partenariat entre chacune des parties prenantes concernées: forestiers, chasseurs, transformateurs, et consommateurs... à condition que ces derniers soient motivés et d'accord pour que le PNR joue ce rôle de lien et de médiation. Si le Parc n'est pas reconnu et accepté comme tel, ça ne peut pas fonctionner. Dans ce cas, une autre organisation doit être imaginée, soit sans participation du PNR, soit avec un appui plus ponctuel.

La création d'une filière de valorisation de la venaison ne peut répondre en tant que telle au déséquilibre forêt-gibier, mais elle peut y contribuer. Si les consommateurs étaient en demande de cette viande peut-être que les chasseurs arriveraient à mieux remplir les plans de chasse et peut-être même à les augmenter sans peur de ne pas le respecter et de rester avec du gibier sur les bras.

“ La première règle de l'écologie, c'est que les éléments sont tous liés les uns aux autres”

Barry Commoner

Acquis de stage

Ce stage a été pour moi une réelle opportunité de travailler et de toucher du doigt le domaine de la chasse. Particulièrement intéressé par la chasse depuis mon plus jeune âge et pratiquante par la suite, c'est dans cet objectif là que j'ai décidé de proposer ma candidature au Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises sur cette thématique.

Ce stage à été pour moi une occasion de me rapprocher de façon concrète de mon projet professionnel. Celui-ci m'a fait découvrir les nombreuses activités et missions du parc et d'avoir une première expérience au sein d'un PNR et de comprendre son fonctionnement.

Le stage m'a apporté de nombreux bénéfices professionnels tant sur le plan du savoir, du savoir-faire et du savoir-être. J'ai pu aborder la complexité des relations entre différents acteurs d'un territoire et j'ai pu me rendre compte de l'importance de la médiation. L'organisation d'une réunion entre plusieurs acteurs (PNR, élus , chasseurs...) va me permettre d'être animatrice d'une réunion, conduite à partir du travail que j'ai effectué durant ce stage. Cela mobilise mes capacités organisationnelles, mais surtout mes capacités à animer une réunion.

Cette expérience m'a confirmé sur le fait que le travail en bureau est compliqué pour moi, aimant être en extérieur et bouger, j'ai eu quelques semaines plus difficiles que d'autres. Mais ce stage m'a conforté dans mon choix de me diriger dans le domaine de la chasse et de vouloir en découvrir davantage.

Pour la suite, je souhaiterais donc m'orienter dans un travail sur le terrain dans le domaine de la gestion de l'environnement et de la chasse.

Bibliographie

Ouvrages:

→(6) Par le Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises, 2008, **Charte objectif 2021 du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises**, 145 pages

→ **Programme démonstrateur national ARTISAN** Candidature au programme LIFE Intégré de la Commission Européenne Dossier de demande d'informations

→ Extrait du **Schéma Départemental de Gestion Cynégétique des Pyrénées Orientales, 2016-2022** et **synthèse de la réunion de concertation**, Partie-2-projet-SDGC-2016-2022.pdf

→ Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron, **Valorisation de la venaison, Bilan des enquêtes et leviers d'action**, 9 pages

→ Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises, mars 2022, **La Forêt et la filière bois dans le Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises, Diagnostic du territoire, Révision de charte, document de travail**, Editeur: PNR PA, 55 pages

→ Fédération Départementale des Chasseurs d'Ariège, 2017, **Schéma Départemental de Gestion Cynégétique 2017-2022**, 107 pages

→(8) Pierre Brossier et Jacky Pallu, septembre 2016, **Le guide pratique de l'équilibre forêt gibier**, Edité par la Fédération des Chasseurs des Côtes d'Armor, 77 pages

→ Professeur Ducluzeau et la Fédération Nationale des Chasseurs, **Dossier Exclusif, Chasse et Nutrition** , Fédération Nationale des Chasseurs, 7 pages

→ Alain Perea (Député) et Jean-Noël Cardoux (Sénateur), Mars 2019, **Restaurer l'équilibre agro-sylvo-cynégétique pour une pleine maîtrise des populations de grand gibier et de leurs dégâts à l'échelle nationale**, Mission parlementaire relative à la régulation de grand gibier et à la réduction de leurs dégâts, 70 pages

→ Muriel Figuié et Raphaël Malivel, novembre 2017, **La consommation de viande de chasse en France et en Europe**, Synthèse bibliographique réalisée dans le cadre du projet Gib Sud de France pour la Fédération Régionale de chasse d'Occitanie, 21 pages

Rapports de stage:

→ Victoria GAVILLET, 2016, Rapport de stage, **Réflexion sur la structuration d'une filière de valorisation de la venaison en Sud Lozère, Quelle contribution de cette filière à l'équilibre agro-sylvo-cynégétique ?** 46 pages

→ Camille POEYDARRIEU, 2014/2015, Rapport de stage, **Analyse de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique dans les Hautes-Pyrénées, La mise en place d'un dispositif de contrôle des plans de chasse pour l'espèce du cerf élaphe,** 80 pages

→(7)Marine Santal, 2015-2016, Rapport de stage, Valorisation de la venaison, **“La structuration d'une filière venaison en Ariège peut-elle constituer un projet de développement local porté par la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège ?”**, 52 pages

Revues:

→ Thierry Chevrier, Claire RedJadJ , Daniel Maillard , Anne Loison , François Klein, Sonia Saïd, 3e trimestre 2016, **Quel est l'impact d'une communauté d'ongulés sur les essences forestières ? Alimentation comparée des cerfs, chevreuils, chamois et mouflons dans le massif des Bauges,** Faune Sauvage, N° 312, page 32 à 38

→ Sonia Saïd, Cécile Saba, Lisa Laurent, Julien Barrère, Méline Reeb, Jean-Claude Tissaux , Claude Warnant, James Lambert, Benoit Cuiller, 1er trimestre 2019, **Influence des populations d'ongulés sauvages sur la régénération forestière du chêne : le dispositif EFFORT,** Faune Sauvage, N°322, page 25 à 30

→ Ludovic Ginelli, janvier-mars 2012, **“Chasse-gestion, chasse écologique, chasse durable... Enjeux d'une écologisation”**, Économie Rurale, Agriculture, alimentations, territoires, 51 pages

→ La Lettre Chasse Nature et Société 2040, Hiver 2019, LETTRE N°2, **Société, Modes de vie, Loisirs de Nature, Enjeux pour l'avenir de la Chasse,** La Fondation François Sommer pour la chasse et la nature, 42 pages

→ Philippe Dulac (Directeur de la Fondation François Sommer), Pierre de Boisguilbert (Nature et Société) François Bourse, Arthur Magnes (Futuribles), Gérard Bédarida (Président de l'Association nationale des chasseurs de grand gibier), Jean Michel Dapvril (Directeur général adjoint Fédération nationale des chasseurs), David Gaillardon (Conseiller auprès du Directeur général de l'Office français de la biodiversité), François-Xavier Alloneau

(Rédacteur en chef Connaissance de la Chasse), juin 2021, **Retisser le lien entre la chasse et la société, 8 chantiers pour 2040**, Chasse, Nature et Société 2040, Livre Blanc, 88 pages

Sites internet:

→(4) **Fédération Nationale des Chasseurs**,

<https://www.chasseurdefrance.com/decouvrir/histoire-de-la-chasse/>, le 16/05/2022

→(1) <https://louernos-nature.fr/equilibre-sylvo-cynegetique-gestion-forestiere/>, le 25/05/2022

→(3) **Legifrance**, legifrance.gouv.fr, le 25/05/2022

→(2) **Office National des Forêts**, <https://www.onf.fr/onf/forets-et-espaces-naturels>, le 13/06/2022

→ **Office Français de la Biodiversité**, <https://www.ofb.gouv.fr/les-especes-chassables>, le 20/06/2022

→ (5) <https://www.reseaurural.fr/projet-mcdr-venaison>, le 15/06/2022

Table des Figures

Figure 1: Répartition des territoires de chasse.....	9
Figure 2: Graphiques présentant les prélèvements départementaux sur le sangliers, le cerf et le chevreuil	10-11
Figure 3: Abrouissement de Sapin et de Myrtille (par les cerfs et chevreuils).....	12
Figure 4: Enclos-Exclos Col des Marrous.....	16
Figure 5: Circuit court et long d'une filière de venaison.....	18
Figure 6: Graphique présentant les réponses des acteurs du métier de bouche	20

Annexe 1

Guide Élus

Contexte de l'entretien:

Je me présentais en premier lieu, mon nom et prénom. Dans quel but je les ai contactés et pourquoi je fais cet entretien. Je suis actuellement en stage au sein PNR PA dans le cadre de ma licence pro montagne et pastoralisme et sur quoi je travaille (équilibre forêt-gibier et développement d'une filière de venaison).

→ **Vision de la chasse et de sa gestion**

Éléments à recueillir :

- Vision et avis sur la chasse
- Rôle dans la gestion de l'espace
- Préoccupations actuelles (enjeux en terme d'élus)
- Estimations des dégâts

→ **Perception du développement d'une filière de venaison**

Éléments à recueillir :

- Connaissance d'une filière de venaison
- Les attentes et apports pour son territoire
- Légitimité des chasseurs

→ **Mise en œuvre**

Éléments à recueillir :

- Prêt à voir des produits sur le marché
- « Accueil » de la filière

→ **Remarque**

Annexe 2

Guide Restaurants/ Bouchers

Contexte de l'entretien:

Je me présentais en premier lieu, mon nom et prénom. Dans quel but je les ai contactés et pourquoi je fais cet entretien. Je suis actuellement en stage au sein PNR PA dans le cadre de ma licence pro montagne et pastoralisme et sur quoi je travaille (équilibre forêt-gibier et développement d'une filière de venaison).

→ **Vision de la chasse et de sa gestion**

Éléments à recueillir :

- Avis et vision sur la chasse
- Rapport avec les équipes de chasse

→ **Perception du développement d'une filière de venaison**

Éléments à recueillir :

- Avis
- Motivations et choix sur l'utilisation de la venaison
- Démarches déjà engagées

→ **Mise en œuvre**

Éléments à recueillir :

- Traitent-ils déjà la viande de gibier
- Espèces
- Quels morceaux (carcasse entière, morceaux...)
- Quantité
- Fréquence
- Transformation
- Prix
- Où s'approvisionnent-ils ?
- Normes sanitaires particulières

→ **Remarques**

- Autres intermédiaires intéressés
- Evaluation de la demande

Annexe 3

Guide Forestier

Contexte de l'entretien:

Je me présentais en premier lieu, mon nom et prénom. Dans quel but je les ai contactés et pourquoi je fais cet entretien. Je suis actuellement en stage au sein PNR PA dans le cadre de ma licence pro montagne et pastoralisme et sur quoi je travaille (équilibre forêt-gibier et développement d'une filière de venaison).

→ **Vision de la chasse et de sa gestion**

Eléments à recueillir :

- Avis et vision sur la chasse
- Préoccupation cervidés et forêt
- Dégâts : - Quels types
- Essences
- Quelles espèces de gibiers
- **Secteurs** (Arize, Bellongue..)
- Rapport avec les chasseurs (Forêts domaniales = ONF organise plan de chasse et forêts communales = élus locaux qui organisent plan de chasse)

→ **Perception du développement d'une filière de venaison**

Eléments à recueillir :

- Avis et vision sur la filière

→ **Mise en œuvre**

Eléments à recueillir :

- Moyens de protection
- Solutions (battus ONF ?)
- Les besoins

→ **Remarques**

Annexe 4

Guide Chasse

Contexte de l'entretien:

Je me présentais en premier lieu, mon nom et prénom. Dans quel but je les ai contactés et pourquoi je fais cet entretien. Je suis actuellement en stage au sein PNR PA dans le cadre de ma licence pro montagne et pastoralisme et sur quoi je travaille (développement d'une filière de venaison).

→ **Vision de la chasse et de sa gestion**

Éléments à recueillir :

- Bonne gestion cynégétique
- Préoccupations actuelles autour de la chasse
- Organisation de la chasse dans l'ACCA
- Pratiques de chasse aux cervidés (Freins)
- Visions des dégâts

→ **Perception du développement d'une filière de venaison**

Éléments à recueillir :

- Avis et motivations
- Forme de traitement de la venaison (morceaux, carcasses entières, transformations...)
- Distribution de la viande (onéreux, gratuit, partage, donation, lots, abattoirs ...)
- Centres de collecte
- Formation « Hygiène venaison » (combien de personne)
- Freins à une filière de venaison
- Avantage d'une filière

→ **Mise en œuvre**

Éléments à recueillir :

- Les besoins pour améliorer la filière
- Solution en termes de chasse
- Judicieux de travailler sur une valorisation économique et garder une gestion équilibrée

→ **Remarques**

Annexe 5

Valeur nutritionnelle de la venaison

Venaison	Protéines /100g	Viande	Protéines /100g
Biche	22,02g	Bœuf	29,4g
Chevreuil	21,25g	Agneau	16
Sanglier	20,62g	Porc	16,6

Venaison	Lipides/100 g	Viande	Lipides/100 g
Biche	0,48g	Bœuf	16,6g
Chevreuil	0g	Agneau	25g
Sanglier	4,3g	Porc	24,3g

Venaison	Fer en mg/100g	Viande	Fer en mg/100g
Biche	3,4mg	Bœuf	3,5mg
Chevreuil	3mg	Agneau	1,5mg
Sanglier	2,1mg	Porc	1,4mg

Annexe 6

des pratiques de chasse adaptées pour réguler les ongulés forestiers

faciliter l'adaptation des forêts au changement climatique

MANGELTZ

Le département de l'Ariège compte près de 6500 chasseurs - environ 5% de la population. Il s'agit pour beaucoup d'une passion ou d'un loisir, d'un moment de convivialité et de partage. Les pratiques de chasse sont très diverses, mais ont en commun une observation fine du gibier, de ses habitudes, de son évolution au fil des ans, et le plaisir d'arpenter son territoire. Les chasseurs agissent au-delà de la chasse en elle-même : ils effectuent le comptage des animaux avant chaque saison pour fixer au mieux les plans de chasse, aident à la plantation de haies et au maintien d'habitats diversifiés.

Si la chasse reste aujourd'hui une pratique de loisir, elle n'en est pas moins très réglementée. Les journées chassées dépendent strictement des dates d'ouvertures et des plans de chasse. En Ariège, la chasse se concentre les dimanches et jours fériés, et le mercredi est un jour sans chasse.

Le dialogue entre les forestiers et les chasseurs est primordial pour la régulation des ongulés forestiers sur les zones les plus exposées : les identifier, adapter les plans de chasse et s'accorder sur les moyens pour les réguler.

à la recherche d'un équilibre forêt-gibier pour les forêts des Pyrénées Ariégeoises

Les cerfs et les biches ont été introduits dans les Hautes-Pyrénées et la Haute-Garonne dans les années 1980, puis leur population s'est accrue et a rapidement augmenté. L'impact sur les forêts de ces ongulés forestiers, particulièrement gros, s'est ajouté à celui des chevreuils et des sangliers dont les populations ont également explosé.

Ils provoquent des dégâts sur la régénération en mangeant les bourgeons et les jeunes pousses, ainsi que sur les jeunes arbres en sa frottant avec leurs bois sur les troncs, voire en en consommant systématiquement la diversité forestière en consommant systématiquement certaines espèces d'arbres, les plus appréciées.

La seule solution efficace qui existe aujourd'hui est l'enlèvement des parcelles, une technique coûteuse à la pose et à l'entretien, et qui fragmente les milieux. D'autres pistes de réflexion sont en cours (des aménagements en forêt pour détourner le gibier par exemple), mais les résultats ne sont pas toujours concluants, en particulier si les populations sont déjà trop nombreuses. Finalement, la chasse reste aujourd'hui le seul moyen de régulation en place.

Comment vont réguler les forêts face aux sécheresses et aux aléas climatiques ? Comment préserver les dynamiques naturelles des forêts des Pyrénées Ariégeoises à l'intérieur du projet Life ARTISAN pour définir et sélectionner des solutions techniques, fondées sur la nature, qui puissent faciliter l'adaptation de ses forêts au changement climatique.

Les solutions qui se dessinent visent à favoriser un maximum de diversité chez les arbres (mélange d'espèces forestières, diversité génétique des individus) et à maximiser les interactions entre les arbres et le cortège d'espèces qui leur sont associés, notamment dans le sol (champignons mycorhiziens).

Pour ce faire, la diversité des arbres qui poussent spontanément est certainement la plus adaptée. Le PNR souhaite donc promouvoir une gestion forestière plus qualitative, basée sur la régénération naturelle des forêts plutôt que sur le recours systématique à la plantation.

Mais, dans plusieurs secteurs des Pyrénées Ariégeoises, les ongulés forestiers (cerfs, chevreuils, sangliers) en nombre très importants sont aujourd'hui un frein à la régénération naturelle des forêts.

AIDEZ-MOI

à la recherche d'un équilibre forêt-gibier pour un minimum de diversité

On a loupé le coche dans les années 1990. Aujourd'hui, on est obligé de faire de la destruction... Ce n'est pas ce qui nous faudrait, pas argenter autrement la chasse aux cervidés ?

L'Association de Chasse Communale Agréée (ACCA) de La Bastide de Serou s'est organisée pour répondre aux surpopulations de cervidés dans le Stronatal.

LES ARBRES DANJOUBRIUA

sont provenus de certaines pratiques forestières et des changements climatiques

LES CERVIDES EN NOMBRE

(en préquel)

LES FORETS DE DAMPEN

sont provenus (contre l'1)

LES CERVIDES EN NOMBRE (en préquel)

LES CERVIDES EN NOMBRE (en préquel)

LES CERVIDES EN NOMBRE (en préquel)

Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises
 Ferme d'Arc
 02040 Mirailhès
 05 61 62 11 69
 www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr
 www.commission-pnr-2p-arc-pyrenees-ariegeoises.fr
 @syndicatmixte-pyrenees-ariegeoises
 @PNC-PA

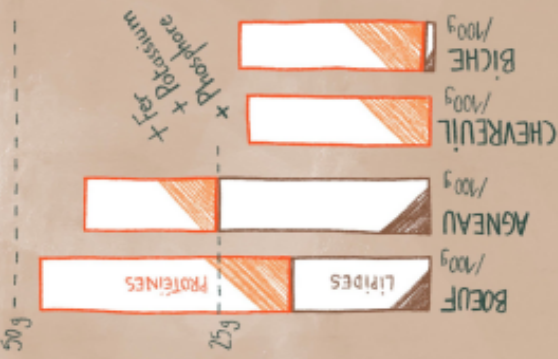
la venaison ^{* viande de gibier issu de la chasse} une viande locale de qualité

En France, malgré les surpopulations de grands gibiers (cerfs, chevreuils, sangliers), le marché de la venaison provient majoritairement d'importation des Pays de l'Est. Dans ce contexte, de nombreuses associations de chasse cherchent à vendre le gibier chassé. Cette vente leur permet de rembourser certains frais, et de s'assurer que le gibier non partagé soit tout de même mangé.

La viande de gibier est reconnue pour ses nombreuses qualités : très riche en fer, potassium et phosphore, elle contient plus de minéraux que les foies gras et le poisson et est bien moins grasse que nos viandes d'élevage. Elle est aussi grande source de produits chimiques...

Une autre de ses qualités est sa proximité : on peut difficilement faire plus local ! Chassée dans nos campagnes, elle parcourt moins de 80 km avant d'arriver dans nos assiettes et 100% de son alimentation provient d'ici.

+ rapprochez-vous de votre association de chasse communale, de la fédération des Chasseurs de l'Yveline et des abattoirs agréés (Saint-Germain, Famières, Perpignan)



savoir cuisiner la venaison temps de cuisson

- Gigot de cerf, biche, chevreuil**
2 heures pour 4 kg
- Longe de sanglier**
45 minutes pour 1 kg
- Cuisse de sanglier**
2 heures pour 3 kg
- Civet de biche, chevreuil**
45 minutes pour 400 g
- Civet de sanglier**
au moins 2 heures 1
- Steak de cerf, biche, chevreuil**
5 minutes sur chaque face
- Filet de sanglier**
10 à 15 minutes

civet de chevreuil mariné recette



Annexe 7



Charte qualité « Gibier Sud de France »

Applicable aux ACCA, AICA, chasses privées et entreprises commerciales adhérentes de la plateforme de valorisation de l'activité chasse sur le département des Pyrénées-Orientales pour la saison cynégétique 2014/2015.

I/ Fonctionnement général

Article 1 : La plateforme de valorisation de l'activité chasse est un outil au service des responsables de territoires de chasse du département des Pyrénées-Orientales. Ses buts sont de gérer de manière durable les populations de gibier sur le département et de vous faire bénéficier ainsi, au maximum, de vos efforts de gestion. Cette démarche rentre dans le cadre d'une collaboration avec les établissements GUASCH et Fils et les abattoirs de Perpignan.

Les fonds obtenus représentent des ressources supplémentaires pour votre structure (cf. loi DTR « Art. L. 422-2.CE »)

Article 2 : La FDC 66 conservera :

% / carcasse déposée	Dépositaire
10 %	ACCA/AICA
15 %	Entreprise commerciale

Cette somme répond aux frais de :

- Gestion administrative de la plateforme
- Animation de la plateforme
- Communication
- Appui technique au plan de chasse
- Entretien et suivi des chambres froides

Article 3 : Le Président et/ou le responsable des territoires concernés s'engage à respecter les principes d'une **chasse durable : éthique cynégétique, dans le respect et la protection des milieux, avec pour objectifs** la préservation des paysages et la gestion durable du gibier et des territoires.

II/ Respect des normes sanitaires

Article 4 : Le responsable du territoire s'engage à éviscérer selon les recommandations des bonnes pratiques d'hygiène obligatoires (cf. « Paquet Hygiène », défini dans le règlement européen CE n° 853/2004).

Si besoin est, des fiches de rappel des normes sont présentes sur le site Internet de la Fédération : fdc66@fdc66.fr Tous les animaux destinés à la commercialisation doivent être entier, en peau, totalement éviscérés et munis de leur bracelet.

Afin de faciliter le respect des normes en vigueur, une formation hygiène de la venaison est proposée par la FDC 66.

Article 5 : Le responsable du territoire s'engage à faire tout son possible pour acheminer le plus rapidement les carcasses en peau à une chambre froide mise à sa disposition (2 h à 2h30 maximum après le prélèvement).

Article 6 : Les animaux ayant reçu des balles de panse, tripes ou plusieurs impacts de balles ne sont pas commercialisables (non respect des règles d'hygiène et diminution du poids dû à l'enlèvement systématique des zones d'impacts). Les carcasses désignées comme impropres à la consommation par les services vétérinaires seront réformées et détruites sans indemnisation.

Article 7 : Tout le matériel (couteaux, scies, pinces coupantes...) devra être systématiquement **désinfecté avant et après chaque usage**. La chambre froide sera nettoyée avec la centrale hygiène tous les lundis après ramassage.

Article 8 : Les chambres froides mises à disposition sont accessibles à tous les représentants de territoire souhaitant adhérer à cette démarche. C'est pourquoi, les chambres froides doivent faire l'objet du plus grand respect en matière de règles sanitaires (évités les chaussures pleines de terre...). En aucun cas, les chambres froides doivent rester ouvertes de manière prolongée (**la température doit être inférieure à 3°C**).

III/ Apport de carcasses et tarifs

Article 9 : Tout représentant de territoire souhaitant adhérer à la filière de valorisation de la venaison doit le faire directement auprès de la Fédération Départementale des Chasseurs des Pyrénées-Orientales, par téléphone (04 68 08 21 41), par e-mail (fdc66@wanadoo.fr) ou par courrier à l'adresse suivante :

Fédération Départementale des Chasseurs des Pyrénées-Orientales
47 Avenue Jean Giraudoux – BP 91021-
66101 PERPIGNAN CEDEX.

Les chartes sont téléchargeables sur le site (fdc66@.fr) ou disponibles au siège de la FDC 66.

Article 10 : La réalisation de l'examen initial est obligatoire. La conservation des « abats rouges » (cœur, foie, poumon, rein) est nécessaire. Ils devront être récupérés avec la carcasse.

Article 11 : Lors du dépôt de carcasses dans la chambre froide il est impératif de **contrôler la température de la chambre froide** avec le thermomètre qui se trouve à l'intérieur. La température doit être **inférieure à 3°C**.

Article 12 : Les dépôts de carcasses peuvent s'opérer dès l'ouverture de la chasse. Toutefois, afin de faciliter leur écoulement, des apports entre le 17 novembre et le 29 décembre sont souhaités. Pour faciliter la gestion des apports, un planning des dépôts de carcasses sera établi à l'avance en concertation avec les territoires intéressés et la FDC 66.

Article 13 : Les tarifs indiqués ci-dessous s'appliquent à des carcasses en fin de chaîne d'abattoir (sans peau, sans pattes et sans tête) :

ACCA / AICA	
Espèce	Prix d'achat*
Cerf / Biche	5,60 €/kg
Chevreuril	7,50 €/kg
Sanglier	4,50 €/kg

Entreprise commerciale	
Espèce	Prix d'achat*
Cerf / Biche	4,95 €/kg
Sanglier	3,90 €/kg

* Les tarifs sont susceptibles d'évoluer d'une année sur l'autre.

Article 14 : Si les carcasses déposées ne respectent pas les conditions de dépôts citées dans la présente charte, la totalité des frais liés à l'équarrissage seront à la charge du dépositaire.

Article 15 : Les apports de carcasses seront acceptés, dès lors que la présente charte de qualité sera signée et réceptionnée par la Fédération Départementale des Chasseurs des Pyrénées-Orientales.

Monsieur _____ en qualité de
charte de qualité et s'engage à en respecter les principes.

accepte la présente

Fait en 2 exemplaires :


A..... le.... / / 20...

Signature :

Annexe 8

Titre: Communiqué de presse du PNR des Ballons des Vosges concernant l'entreprise Nemrod et leur intégration à la marque Valeur Parc

Source: <https://www.parc-ballons-vosges.fr/>




Parc naturel régional des Ballons des Vosges
Une autre vie s'investit ici

> COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Première attribution de la marque Valeurs Parc naturel régional « filière gibier »

Samedi 24 octobre
11h30 - Entreprise NEMROD, 131 Grand rue à Fréland.
15h30 - Événement culinaire au restaurant du musée du Pays Welche à Fréland.



VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL
PARC NATUREL RÉGIONAL DES BALLONS DES VOSGES

Le Parc développe depuis cette année la marque « Valeurs Parc naturel régional » auprès des entreprises de la filière viande dont la venaison. L'attribution de la marque permet de valoriser la qualité de la viande de gibier sauvage grâce à des savoir-faire liés à la transformation des produits, de promouvoir les entreprises qui s'engagent dans ces productions de qualité et d'assurer ainsi des débouchés pour le gibier sauvage du massif.

La visite des ateliers de l'entreprise NEMROD à 11h30 sera suivie de l'attribution officielle de la marque puis d'une dégustation des produits de l'entreprise et de recettes à partir de gibier.

Dans l'après-midi, le Parc naturel régional des Ballons des Vosges proposera pour la première fois, une action de sensibilisation auprès du grand public avec la complicité de 3 Chefs alsaciens. Un événement sur réservation à partir de 15h30.

> LA MARQUE VALEURS PARC NATUREL REGIONAL

La nouvelle marque nationale « Valeurs Parc naturel régional » s'adresse à des entreprises qui souhaitent afficher leur engagement pour le développement durable : valorisation des ressources du territoire, préservation de l'environnement, bien-être des fermes et hommes. Les entreprises qui remplissent les conditions du cahier des charges signent avec le Parc une convention d'une durée de 5 ans. Elles intègrent un réseau national de plus de 1000 entreprises, dont une soixantaine dans le Parc des Ballons des Vosges. Elles peuvent utiliser le logo de la marque dans leur communication, bénéficier du soutien du Parc dans leur promotion, partager des expériences avec d'autres entreprises...

> LA FILIERE « VENAISSON »

La transformation de la viande de gibier (sanglier et cervidés essentiellement), ou venaison, est historique et culturelle sur le massif vosgien. Elle est encore pratiquée par des restaurateurs et des artisans bouchers ou entreprises spécialisées. Elle offre des débouchés économiquement viables tout en incitant à la réduction des populations de gibier dont la forte présence sur notre territoire génère des conséquences majeures sur l'économie agricole et sylvicole. La promotion des entreprises de la filière qui valorisent une viande de gibier local, sauvage et issue de pratiques de chasse durables est donc un enjeu très important pour le Parc.

> L'ENTREPRISE NEMROD

Elle développe son activité depuis 2018 grâce à 11 salariés, et un outil de transformation d'une capacité de 90 tonnes annuelles. Spécialisée sur la valorisation de la viande gibier local et sauvage (sangliers et cervidés), elle s'approvisionne auprès de chasses du territoire du Parc et propose une variété de produits frais et transformés comme les viandes séchées et fumées, terrines et plats préparés. Elle veille à commercialiser ses produits en priorité à proximité : au magasin attenant aux ateliers de transformation, à Cœur Paysan de Colmar ou auprès de restaurateurs et artisans locaux, voir sur quelques salons régionaux.

A travers la marque Valeurs Parc, l'entreprise continuera de revendiquer sa philosophie et la qualité de sa démarche.

« LE GIBIER DANS TOUS SES ÉTATS » avec 3 Chefs alsaciens
de 15h30 à 17h30 au restaurant du musée du Pays Welche - 3 rue de la rochette à Fréland.

Autre enjeu pour la filière venaison, la sensibilisation des consommateurs et des professionnels de la restauration aux techniques, souvent simples, de préparation, de cuisson... autour de la viande de gibier. C'est dans cet objectif que le Parc et ses partenaires proposeront différents événements, à commencer par cette rencontre avec trois chefs d'Alsace au musée du Pays Welche (3 rue de la rochette à Fréland). Au programme : démonstrations culinaires et dégustations des recettes de 3 « chefs » alsaciens, Alain SCHMIDT, Olivier NASTI et Daniel ZENNER. Événement grand public. Organisé dans le cadre du Grand Pique-nique des Parcs.

Gratuit et sur réservations : 03 89 77 90 20 ou m.gioia@parc-ballons-vosges.fr

CONTACT PRESSE :
Isabelle COLIN / l.colin@parc-ballons-vosges.fr / 03 89 77 90 23

Table des matières

Remerciements	1
Glossaire	2
Introduction	4
I- La recherche d'un équilibre sylvo-cynégétique: un besoin pour gérer en forêt et s'adapter au changement climatique.....	6
<u>A- Des projets liés à la venaison témoins d'une problématique d'échelle nationale</u>	<u>6</u>
→ Le projet MCDR - "Venaison"	
<u>B- Une coopération nécessaire entre chasseurs et forestiers pour faire face à l'enjeu</u>	<u>7</u>
→ Les défis de la forêt actuelle, en France et en Ariège, dépendent notamment du gibier	
→ Des défis pour le monde de la chasse également, attentes sociétales, évolution de la pratique, notamment en lien avec la forêt	
<u>C- Le projet Life ARTISAN = des SAFN pour s'adapter au changement climatique</u>	<u>12</u>
II- Forestiers, chasseurs et transformateurs de la venaison: une coopération à créer.....	13
<u>A- Comprendre les interactions entre acteurs</u>	<u>13</u>
→ Elaboration du guide	
→ Prise de contact	
→ Acteurs en présence	
<u>B- Comprendre les freins de la chasse aux grands gibiers</u>	<u>16</u>
<u>C- Venaison: produit local et de qualité</u>	<u>17</u>
III- Des pistes de solutions: Valoriser les pratiques de la chasse aux grands gibiers et Développer une filière de venaison.....	19
<u>A- Valoriser les pratiques de la chasse aux grands gibiers</u>	<u>19</u>
→ Chasse	
→ Forestier	
<u>B- Développer une filière de venaison.....</u>	<u>20</u>
→ Professionnels de la gastronomie	
<u>C- Discussion</u>	<u>22</u>
→ Pistes de réflexion sur la chasse	
→ Pistes de réflexions sur la filière de venaison	
Conclusion	27
Acquis de stage	28
Bibliographie	29
Table des figures.....	32
Annexes	33
Résumé.....	45

Résumé

La forêt en France, est au sein de toutes les attentions, elle fait face à un réchauffement climatique important et qui s'accélère. Sécheresses, incendies, ongulés forestiers, la forêt doit s'adapter et survivre à tous ces aléas climatique et surpopulation de gibier.

Les forestiers font de nombreux constat de détériorations de plantations ou de dégât sur les régénérations naturelles, depuis quelques années les ongulés forestiers ont trouvé dans les forêts un habitat et une alimentation de qualité, ce qui a engendré une prolifération. La présence accrue du gibier en forêt remet en cause l'équilibre sylvo-cynégétique.

C'est dans ce contexte que le Le Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises a décidé d'intégrer le projet Life ARTISAN en tant que site pilote forestier pour préserver ses forêts du réchauffement climatique. Cependant, à la suite d'une réunion du COPIL en 2021, beaucoup de représentants de site pilote se posent la question de comment privilégier la régénération naturelle ou la mise en place de solutions fondée sur la nature si les jeunes plants se font manger, si les plus vieux sont abîmés...

Le PNR PA à donc engagé une réflexion sur ce problème de prolifération des ongulés forestiers, c'est dans ce but que j'ai travaillé sur les problèmes causés par le gibier, est ce qu'une filière de venaison serait la réponse au déséquilibre forêt-gibier ? Quels sont les outils les plus adaptés pour répondre à ce problème.

J'ai pu rencontrer un grand nombre d'acteurs concernés par cette thématique, forestiers, chasseurs, bouchers, charcutiers... J'ai compris les enjeux et les problèmes auxquels chacun doit faire face et ainsi proposer des solutions les plus adaptées à chacun.